



La direction de la SNI apporte un démenti complet au contenu de l'article paru dans Le Canard Enchaîné du 25 septembre 2013.

Le plan de redressement d'Adoma, engagé depuis 2011 par le groupe SNI, et finalisé cette année, a permis très concrètement de renforcer les missions sociales de la structure : ainsi, le nombre de places d'hébergement au titre du droit d'asile est passé de 6 863 en 2010 à 8 653 en 2013, tandis que le taux d'occupation n'a cessé de progresser pour atteindre 94,6% en 2013.

Dans le même temps, un programme de réhabilitation massif d'1,3 milliards d'euros du patrimoine existant a été engagé, programme rendu possible par les marges de manœuvre nouvelles dégagées suite au plan de redressement conduit par le groupe SNI.

Rappelons que le groupe SNI a hérité d'une situation très difficile. Comme le souligne la Cour des comptes dans son rapport public annuel de février 2013, sur la période 2005-2010, soit avant le transfert de gestion au groupe SNI, "la société a dispersé son activité sur des priorités trop nombreuses et mal assurées. Des irrégularités et des graves dysfonctionnements ont entaché sa gestion. Dans le même temps elle souscrivait des contrats spéculatifs dangereux qui ont entraîné des pertes et des risques importants, alors même qu'ils étaient destinés à sécuriser son endettement."

Dans ce cadre, la restructuration d'Adoma impulsée par les actionnaires à partir de 2011, avec l'arrivée de la SNI, a constitué selon la Cour "une rupture devenue indispensable". Pour corriger les dérives antérieures, le groupe SNI a ainsi décidé de réduire drastiquement le nombre de logements et de véhicules de fonctions, les limitant strictement aux besoins de l'entreprise pour l'exercice de ses missions. Par ailleurs, le groupe SNI a supprimé la fondation Adoma dont la gestion avait été fortement critiquée par la Miilos. Enfin s'agissant du montant des loyers proposés, le groupe SNI s'est engagé à les maintenir constants alors même que la surface offerte aux locataires est progressivement augmentée pour atteindre 16 m².

S'agissant des dirigeants d'Adoma, qui ont tous deux un parcours professionnel exemplaire, le groupe SNI tient à leur renouveler toute sa confiance.

Adoma

Société d'économie mixte dont l'Etat est actionnaire majoritaire, Adoma accueille partout en France plus de 70 000 personnes. Elle propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.

Le groupe SNI

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur français. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en œuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété. Le Groupe possède 275 000 logements dont 185 000 sociaux et 90 000 intermédiaires.

Pour en savoir plus : www.groupesni.fr